

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 16

Artikel: Réponse à la devinette de samedi
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191653>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sionnées par des coups ou des chutes, est d'y appliquer des linges trempés d'eau salée. — La vaseline phéniquée, préparée dans toutes les pharmacies, et étendue en bonne quantité sur de la ouate qu'on applique sur la plaie, donne aussi d'excellents résultats.

L'Illustration nationale suisse du 5 avril contient les articles suivants : Histoire de la semaine. — Billets du lundi. — L'exposition Veillon. — Légende de St-Germain. — A travers l'Italie, par H. Maystre. — La Perle noire, par V. Sardou. — Grains d'esprit. — Revue financière. — Carnet de la ménagère. — Gravures : H. Studer. — Général de Caprivi. — Le Pont du Forth. — Vieille Bernoise, etc.

La livraison d'avril de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Les origines de Faust, par M. E. Rod. — Un enterrement aux Carpathes. Nouvelle, par Carmen Sylva. — Wagner et Liszt, d'après leur correspondance, par M. W. Cart. — Pestalozzi, Stapfer et Maine de Biran, par M. E. Naville. — Etudes californiennes, par M. H. Gaullieur. — Le joueur de zither, nouvelle, par M. Jean Menos. — La Linnæa : Un jardin botanique à la haute montagne, par M. A. de Claparède. — Chroniques parisiennes, allemande, anglaise, russe et politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau, Place de la Louve, à Lausanne.

Chacun son papier. — Un papetier a fait afficher dans son magasin l'avis suivant :

Conseils pour le choix des papiers :

Aux imbéciles, papier timbré ; — aux ivrognes, papier gris ; — aux moribonds, papier d'emballage ; — aux voyageurs, papier parchemin ; aux canotiers, papier à la rame ; — aux rois, papier format couronne ; — aux dames, papier mouseline ou satin ; — aux journalistes, papier format coquille ; — aux actrices, papier peint ; — aux confiseurs, papier glacé ; — aux marchands de nouveautés, papier soie ; — à la jeunesse, papier doré.

Un abonné nous demande de lui dire ce qu'on entend par *un oncle, un cousin à la mode de Bretagne*, locution populaire très fréquemment employée.

Nous lui répondons en reproduisant ce que disent à ce sujet les dictionnaires de Larousse et de Littré :

Oncle et tante à la mode de Bretagne, se disent du cousin germain ou de la cousine germaine du père ou de la mère. Ainsi on dira : Etant cousin germain de ma mère, il est mon *oncle à la mode de Bretagne*. Mon père et lui étaient cousins germains ; par conséquent il est mon *oncle à la mode de Bretagne*.

Neveu, nièce à la mode de Bretagne, se disent aussi du fils ou de la fille du cousin ou de la cousine germaine : Elle est

filles de mon cousin germain et, partant, ma nièce *à la mode de Bretagne*.

Ces diverses qualifications se disent aussi d'une parenté équivoque et difficile à établir.

Boutades.

Un monsieur présente au guichet du télégraphe la dépêche suivante pour l'étranger :

« *** , Rome.

« Accablé douleur, oncle mort, viens immédiatement, partage jeudi prochain.

« ANTOINE. »

L'EMPLOYÉ. — C'est deux francs quarante, monsieur.

Le client, fouillant dans sa poche :

— Sapristi ! je n'ai que deux francs...

L'EMPLOYÉ. — Vous pourriez supprimer deux mots.

— Eh bien... supprimez *accablé douleur* !

Un déménagement à la cloche de bois.

— Zacharie Belavoine, est un grand homme incompris, un bohème de la plus belle eau, dont le porte-monnaie est presque toujours à sec. Les hasards de la vie l'ont poussé dans une pauvre petite rue sombre où il habite une petite chambre au quatrième étage, n'ayant pour compagnon qu'un chien griffon. Le terme du loyer l'ayant pris au dépourvu, le propriétaire inexorable lui a donné congé par voie d'huissier.

— Il faut vous en aller en avril, monsieur, et payer avant de sortir ou laisser vos meubles en garantie.

— C'est bon, c'est bon, monsieur Vautour, on déménagera ! a répondu Zacharie.

Zacharie a la faiblesse de tenir à ses meubles.

— Eh ! dame, dit-il, c'est un souvenir de famille.

Pour les sauver des griffes de son persécuteur, il songe à ce que le peuple de Paris appelle si bien : *déménager à la cloche de bois*.

Ainsi, voilà qui est convenu : puisqu'il n'a pas d'argent, il s'entendra avec quelques amis dévoués et déménagera clandestinement.

Pour cette entreprise délicate, mais périlleuse, Belavoine s'est assuré le concours de deux jeunes peintres, de ses amis.

Une poulie adroitement fixée à la fenêtre et une bonne corde feront le reste.

A 2 heures du matin, les deux complices se promènent sur le trottoir. Belavoine attache solidement sa commode à une longue corde et la laisse descendre doucement dans l'espace.

Une minute après, la corde remonte allégée de son poids. L'opération semble réussir à merveille.

Tout le mobilier suit le même chemin jusqu'à la dernière chaussette.

Après quoi Belavoine prend le petit griffon sous son bras, met la clef sur la corniche, descend allègrement l'escalier et sort.

Dans la rue, ses deux acolytes donnent des signes d'impatience.

— Partons, maintenant, leur dit Belavoine.

— Comment ? partons ? Et les meubles ?

— Mais vous les avez recueillis, il me semble, répond Belavoine.

— Nullement, dit une voix narquoise qui part d'une fenêtre de l'entresol. Au revoir, monsieur Belavoine, prenez bien soin de votre petit griffon !

Cette voix, c'était celle du concierge qui, ayant éventé la mèche, avait saisi les meubles au passage et remmenagé à l'entresol, à mesure qu'on déménageait du quatrième.

Belavoine et son petit chien en ont fait une maladie.

Réponse à la devinette de samedi : *Qui trop embrasse manque le train.*

— 25 réponses justes. La prime est échue à M. Rapin, à Villamont-dessus, Lausanne.

Deux questions.

Trois villes françaises réunies font le nombre 21. Si l'on en ajoute une quatrième, ce nombre se réduit à 20. Expliquez ce calcul.

Deux hommes veufs ont chacun un fils. Ils sont à table. Trois couverts sont mis et chacun a le sien. Quels sont ces hommes ?

Prime : La Vieille milice.

Nous avons commis une erreur samedi dernier, dans la réponse à notre problème : C'est 220 sous, au lieu de 28.

THÉÂTRE. — Dimanche 20 avril 1890, Grande soirée dramatique, vocale et instrumentale, donnée par les sections littéraire et de chant du *Grutli romand*, section de Lausanne, au bénéfice des *Cuisines scolaires*. — Nous espérons que cette soirée donnée dans un but aussi louable sera couronnée de succès.

Ou annonce pour mercredi prochain une représentation de **Faust**, par la troupe d'opéra de Genève.

Nous rappelons les deux intéressantes séances que donneront, les mercredi 23 et jeudi 24 avril, MM OLTRAMARE pour la *réforme orthographique* et M. EDOUARD ROD, contre cette réforme. — Billets à l'avance à la *librairie Tarin*.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 12,50. — Canton de Fribourg à fr. 26. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 103. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 83. — Bari, à fr. 72. — Barletta, à fr. 39,50. — Milan 1861, à fr. 39,50. — Venise, à fr. 24,25.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud, 4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLAUD-HOWARD.